

Championnat D1 de football
La 24e journée s'est jouée malgré la menace des arbitres P 7

Un symposium sur l'évaluation au sein des banques sous régionales de développement et leurs partenaires organisé par la BOAD P 7



Tapez 887*1*6#

00 FTTC/MIN

après la 3^{ème} minute en intra réseau

INFOS : 112

PROMO PREPAID JUSQU'AU 31 OCT 2013



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0142 du jeudi 10 Octobre 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

Billet d'humeur

Joyeux anniversaire aux marcheurs

L'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) souffle sa troisième bougie ce 10 octobre à 10h 10 minutes. Nous ne sommes plus en 2010 pour le fameux chiffre magique du 10/10/10. Les années ont passé et cela fait trois ans déjà qu'à défaut de l'UFC, Fabre et les siens se sont accouplés contre leur gré pour finalement enfanter l'ANC. L'enfant indésiré au départ a fini par conquérir le cœur de ses parents. Sa grande prouesse c'est la marche sans passer par les quatre pattes, Il a su vite marcher et continuer de marcher dépassant même ses aînés. Mais le hic c'est que ça n'a pas l'air de trop marcher pour lui. Peut-être parce que dans ses marches il ne parcourt que la même distance depuis trois ans. L'ANC qui dès sa naissance marchait déjà a fini par prendre du retard il va falloir songer à arrêter de marcher et envisager plutôt une course pour vite parcourir les autres coins du pays pour ça marche mieux pour lui à l'avenir. Mais en attendant on souhaite joyeux anniversaire aux marcheurs de l'ANC. On espère qu'ils n'oublieront son ami OBUTS dans le partage du gâteau d'anniversaire. ■

La Rédaction

Nouveau Siège de l'UA à Addis-Abéba



Ouverture du sommet Extraordinaire de l'Union Africaine ce Vendredi

La Cour Pénale Internationale dans le collimateur des dirigeants africains

P 3

Rentrée scolaire, un nouveau report et toujours des doutes sur la reprise

Une Assemblée Générale des syndicats samedi, pour situer les uns et les autres

P 2

La CENI lorgne l'immeuble construit pour l'ART&P

P 2



La CENI lorgne l'immeuble construit pour l'ART&P

Le 8 octobre dernier, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a remis officiellement le rapport général de ses activités liées aux élections législatives du 25 juillet dernier au chef de l'Etat. Au cours de cette cérémonie de remise de rapport qui s'est déroulée au palais de la présidence, Mme Angele AGUGAH a remercié le Chef de l'Etat pour la confiance placée en elle et son équipe, avant de remettre en main propre à ce dernier le rapport général structuré en 21 points. La présidente de la CENI a profité de l'occasion pour introduire une doléance particulière celle liée au siège qu'occupe la CENI et qui appartient en réalité à l'ART&P. La CENI souhaite que cet immeuble devienne de façon définitive le siège de l'institution en charge de l'organisation des élections. « Je ne saurais terminer mes propos sans exprimer les vifs remerciements de la CENI pour la mise à disposition de l'immeuble ART&P qui lui sert de siège, abrite l'essentiel de nos services ; et nous met dans de très bonnes conditions de travail. Toutes ces conditions agréables ont favorisé le bon déroulement du travail. Aussi, les commissaires m'ont suggéré de voir avec son Excellence, les possibilités d'attribution permanente de ce nouveau



Siège de l'ART&P abritant la CENI

siège à la CENI par un acte administratif. » a laissé entendre la présidente de la CENI au Chef de l'Etat. La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) occupe on le sait un immeuble non loin de l'ambassade des USA dans la résidence communément citée OUA. Cet immeuble on le sait aussi est construit pour abriter l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunication ART&P. Ce service n'a jamais regagné ses locaux on a jamais su pourquoi. Entre temps c'est la Commission Vérité Justice et Réconciliation CVJR de Mgr Barrigah qui avait occupé les lieux. L'autorité va-t-il en faire un siège permanent de la CENI ? l'idée en tout cas n'est pas mauvaise. ■

P. Fabrice

REMERCIEMENT

La famille OURO-SAMA de Kpassouadè, Sokodé, Lomé, du Togo, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie ;
La famille OUKPEDJO de Tchamba, Sokodé, Lomé, du Togo, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie ;
Les cadres de Tchaoudjo ;
L'Ordre des Notaires du Togo ;
L'Association Rosicrucienne Max Heindel au Togo ;
Les Associations Jésus Miséricordieux et Montléon de Bè Klikamè.
Dans l'impossibilité de vous joindre individuellement pour vous témoigner leur reconnaissance, suite à la compassion, l'affection le soutien moral et matériel que vous lui avez spontanément apporté lors de la disparition et des obsèques de leur très chère et regrettée



Maître OURO-SAMA Zaria Adjewè Myriam
Chevalier de l'Ordre du Mono
Notaire à Lomé

Survenue le 1er octobre 2013 à Lomé dans sa 60ème année

Vous prie de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements. Que Dieu tout puissant vous comble de sa grâce infinie et vous le rende au centuple.



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALBE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Gouvernement et travailleurs La fin d'un bras de fer

Out le gouvernement et la Synergie des Travailleurs Togolais STT sont parvenus à un accord. Cela faisait plus d'un an que les deux entités se sont engagées dans des discussions autour d'une plateforme revendicative en plusieurs points dont les plus essentiels se résumaient à une nouvelle grille indiciaire et à une revalorisation d'une valeur indiciaire. Le terrain d'entente n'a pas été facile à trouver. Conséquence plusieurs grèves paralysant surtout le secteur de la santé et de l'éducation. Le forfait de 20000 et 30000 mille ajouté aux salaires n'avait pas ralenti l'ardeur des travailleurs dans leurs revendications. Mais depuis lundi les pendules sont presque remises à l'heure. Les discussions entamées entre la Synergie des Travailleurs Togolais et la partie gouvernementale ont enfin accouché d'un accord provisoire sur les deux points essentiels de



Sympathisants de la STT (Image d'archives)

la plateforme à savoir d'une grille indiciaire déplafonnée avec une valeur indiciaire majorée à 6%. L'accord stipule également que tous les agents de l'Etat pourront conserver leur niveau de rémunération actuelle avec le forfait de 20000 et 30000 mille acquis depuis des mois. Il faut rappeler ce forfait ajouté au salaire couvrait jusqu'au mois de décembre. Les discussions elles se poursuivent en vue de l'adoption dans le premier

semestre de l'année 2014, d'une grille indiciaire consensuel. L'accord obtenu sera suivi de près par un comité composé des représentants de quatre ministères, d'un représentant du patronat auxquels s'ajoutent deux représentants de la STT. Le cas DouitiSinalengue dont les conditions de décès restent encore non élucidées était également à l'ordre du jour des échanges. A cet effet, une délégation doit se rendre à

Dapaong en vue d'un dénouement de cette situation malheureuse. Le jeune d'une vingtaine d'années était décédé au même moment qu'un autre adolescent de 12 ans atteint par tire tendu d'un gendarme lors de l'encadrement des manifs organisées par les élèves dans la ville de Dapaong en solidarité avec la Synergie des Travailleurs du Togo à l'origine d'une grève qui avait paralysé l'éducation et la santé dans plusieurs villes du pays. D'aucun attribut également la mort du jeune Douiti aux forces de sécurité ce que rejette le gouvernement qui se fonde sur le certificat de décès établi par les services compétents sur demande du procureur de la localité. A ce jour le corps du jeune lycéen repose toujours à la morgue. Il temps que les différents protagonistes s'entendent pour qu'enfin ce jeune soit conduit à sa dernière demeure. ■

Fab

Ouverture du sommet Extraordinaire de l'Union Africaine ce vendredi

La Cour Pénale Internationale dans le collimateur des dirigeants africains

Le Togo a-t-il été prévoyant en ne ratifiant pas à ce jour le statut de Rome instituant la Cour Pénale Internationale (CPI) ? la question mérite d'être posée eu égard au débat houleux qui a lieu en ce moment sur le continent. En effet nombreux sont les africains surtout les dirigeants qui ne portent pas un regard favorable sur la CPI accusée de ne jeter ses filets que sur le continent noir. Une proposition envisage d'ailleurs un retrait des pays africains de la CPI. Cette proposition sera examinée lors du prochain sommet extraordinaire de deux jours qui s'ouvre demain vendredi à Addis Abeba en Ethiopie. Au cours de cette rencontre extraordinaire, chaque pays aura à évaluer ses relations avec la cour et envisager si oui ou non un éventuel retrait de l'instance judiciaire internationale.

Il faut dire que depuis sa mise en place, le tableau de chasse de la CPI devenait trop Noir avec trop d'africains dans le box des accusés. L'Union Africaine accuse la justice internationale de ne s'intéresser qu'aux chefs d'Etat africains. Se collant à l'actualité, on peut citer l'exemple de de l'ex président libérien Charles Taylor condamné à 50 de prison pour crime de guerre. On citera également les procès du Président Kenyan Uhuru Kenyatta et de son vice-président William Ruto, celui de l'ex président ivoirien Laurent GBAGBO, de l'ancien vice-président congolais Jean Pierre Bemba. On n'oubliera pas les mandats d'arrêt contre le soudanais El Bechir. Autant de preuves pour alimenter davantage la polémique autour d'une justice à double vitesse. La question divise les spécialistes, les uns favorables à la souveraineté de nos Etats ne voient à travers la CPI qu'un instrument pour régler des comptes aux dirigeants dont la tête ne plairait pas. On reproche à la CPI de pratiquer une justice sélective d'être partielle et discriminatoire à l'égard des pays faibles. Pour d'autres encore c'est la justice des vainqueurs en référence à la crise ivoirienne à l'issue de



laquelle rien que les pros Gbagbo ont été inculpés par la CPI alors certains proches du président au pouvoir Alassane Ouattara se sont également illustrés dans la violation massive des droits de l'homme.

Mais une chose est sûre il n'y a ce jour aucun innocent dans les geôles de la CPI tous ceux qui y sont en savent quelques choses sur ce qui leur est reproché même si on reproche à la justice internationale de ne pas ratisser large. Pour répondre à ceux qui voient un acharnement contre l'Afrique, l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies le ghanéen Koffi ANAN lors d'une visite en Afrique du Sud a laissé entendre que ce n'est pas l'Afrique qui est jugée à la CPI mais plutôt la culture de l'impunité et les individus. Pour l'ancien diplomate onusien, ce serait une « marque de honte » si les dirigeants africains lors du prochain sommet votaient pour un retrait des Etats africains de la Cour Pénale Internationale (CPI).

Même si un doute sérieux plane sur la capacité de l'UA à voter pour un retrait des pays africains de la CPI, il n'en demeure pas moins que des propositions

jaillissent pour un recadrage du partenariat la CPI. La compétence universelle de la cour à travers l'article 13 de son statut stipule que le Conseil de sécurité à compétence pour déférer des affaires à la CPI et sursoir aux procédures de la cour, y compris au nom des pays n'appartenant pas à la CPI. Non seulement il va à l'encontre du principe élémentaire en droit international de l'effet relatif des traités mais pose un problème majeur concernant l'équité basé sur le fait que trois membres permanent du Conseil de sécurité dotés de droit de veto notamment la Chine la Russie et les USA n'ont pas ratifié le statut de Rome établissant la CPI. D'aucuns estiment que ces pays ne permettraient jamais au Conseil de Sécurité de déférer des dossiers impliquant leurs ressortissants. Ceci peut d'ailleurs expliquer la frilosité de la CPI en ce qui concerne les dossiers en Afghanistan, Géorgie, Palestine qui impliquent les hauts commandements militaires américain, russe et israélien. En tout cas, les détracteurs de la CPI ne manquent d'arguments pour coller à la CPI, l'étiquette d'une justice internationale pour les



faibles.

Le rendez-vous d'AddisAbéba doit être également une occasion pour les dirigeants africains de réfléchir à un renforcement des systèmes judiciaires en internes seule condition pour échapper à la

CPI. Il faut dire que jusqu'en avril 2013, 34 pays africains ont ratifié le traité de Rome. Au total 120 pays avaient ratifié en 1998 ce traité. ■

P. Fabrice

Les pays ayant ratifié le traité de Rome jusqu'en Avril 2013

- **En Europe** : Allemagne, Albanie, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Monténégro, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

- **En Afrique** : Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, République du Congo, République démocratique du Congo, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Tunisie, Zambie.

- **En Amérique** : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela.

- **En Asie** : Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Corée du Sud, Japon, Jordanie, Maldives, Mongolie, Philippines, Tadjikistan.

- **En Océanie** : Australie, Fidji, Iles Cook, Marshall, Nauru, Nouvelle-Zélande, Samoa, Timor oriental, Vanuatu.

Rentrée scolaire, un nouveau report et toujours des doutes sur la reprise Une Assemblée Générale des syndicats samedi, pour situer les uns et les autres

Malgré les primes de rentrée touchées par tous les enseignants cette semaine, malgré les accords conclus entre la Synergie des Travailleurs et le Gouvernement, des doutes subsistent encore sur la reprise des cours fixée pour ce lundi 14 octobre sur toute l'étendue du territoire nationale par le gouvernement. Aux dernières nouvelles elle vient d'être repoussée encore au 16 octobre à cause de la Tabaski Prévüe pour le 7 octobre dernier, la rentrée scolaire avait été repoussée d'une semaine pour des raisons administratives selon le ministère des Enseignements Primaire et



Secondaire. Au-delà de cette raison, il faut dire les syndicats des enseignants avaient lancé un mot d'ordre de grève à compter

du lundi 7 octobre. Les syndicats à l'origine de la grève réclament six primes. La promesse du gouvernement de donner une suite favorable progressive aux revendications n'aura pas suffi à calmer les enseignants. A quelques jours de la rentrée les fédérations syndicales continuent de brandir des menaces sur la prochaine reprise. Simples moyens de pression ou réelle volonté de perturber les cours en ce premier jour de classe ? Une Assemblée Générale synchronisée sur toute l'étendue du territoire est prévue samedi prochain. Celle-ci devra permettre de lever soit

le mot d'ordre de grève ou de le maintenir. Dans le second cas, on se demande si les enseignants qui jouissent déjà des délices des primes de rentrée évalué à 140000fcfa vont-ils suivre ce débrayage. A cela il faut ajouter d'autres efforts du gouvernement dans le secteur de l'enseignement notamment la construction de nouvelles salles de classe, l'augmentation du nombre des effectifs des enseignants et bien d'autres. Il revient aux fédérations syndicales de bien manipuler l'arme de la grève et surtout de ne pas en abuser. ■

Dick Mensan

L'Appel patriotique de Fulbert ATTISSO Jean Pierre Fabre ne s'en préoccupe pas

« Chacun est libre de lancer des appels » dixit Jean Pierre Fabre lorsque l'occasion lui a été donnée le 5 octobre dernier de se prononcer sur le fameux appel patriotique lancé par Fulbert ATTISSO l'homme qui se mélange les pinceaux et a du mal à établir une ligne de démarcation entre faire du journalisme et faire de la politique.

Sa dernière trouvaille consiste en un appel qu'il qualifie de patriotique pour une alternance en 2015. Ce n'est pas la première fois que le journaliste écrivain analyste s'illustre à la veille d'une élection aux enjeux majeurs. On se souvient qu'en 2010 cet activiste de l'UFC à l'époque, s'était illustré de la façon la plus négative et avait capitalisé toutes les attentions avec son Mouvement Citoyen pour l'Alternance (MCA). Fulbert ATTISSO et les siens avaient juré réaliser l'alternance par tous les moyens y compris la violence après la présidentielle de 2010. On se souvient du fameux slogan l'alternance ou la mort ce qui avait valu à ATTISSO et son camarade d'infortune Guillaume Coco, un séjour carcéral pour association de malfaiteurs et trouble à l'ordre public. Pour la prochaine présidentielle en 2015, Fulbert ATTISSO entend également attirer les regards sur sa personne. C'est ainsi qu'il a lancé depuis quelques semaines un appel qualifié de patriotique. Il s'agit selon son concepteur, de ratisser toutes les forces favorables à l'attenance en 2015 pour des actions beaucoup plus concrètes



Fulbert ATTISSO

Jean Pierre Fabre

capables d'inverser les tendances. On pourra peut-être se réjouir du caractère Pacifique de la nouvelle approche contrairement à celle de 2010 qui s'inscrivait dans la logique de violence. ATTISSO et ses compères vont plus loin en demandant le choix du candidat qui doit affronter Faure Gnassingbé en 2015. Ce candidat de l'alternance selon la Convergence des Forces pour l'Alternance (CFA) pouvait se trouver en dehors de l'opposition classique. Voilà le dernier détail qui n'est pas du gout de l'opposition traditionnelle notamment les militants du l'ANC.

A ce jour, la CFA n'a pas fini d'esquiver toutes les attaques venant des rangs de l'opposition. Certains vont jusqu'à se

demander pour qui roule Fulbert ATTISSO ? En tout cas certains y voient derrière la main d'un aigri du pouvoir ou d'un mécontent du Collectif Sauvons le Togo CST éclaboussé par une crise au lendemain de la débâcle aux législatives. Dans tous les cas la proposition de Fulbert ATTISSO connaît plus d'acharnés détracteurs que de fervent partisans. Pour Jean Pierre Fabre qui fait office de leader de l'opposition : « ATTISSO a lancé un appel patriotique c'est bon...c'est aussi une proposition il ya beaucoup de propositions mais je ne peux pas me préoccuper de l'appel d'ATTISSO » a-t-il déclaré devant la presse. A analyser les propos du leader de l'ANC on comprend aisément que

celui-ci n'en fait pas une très grande préoccupation et essaie de noyer le projet de Fulbert ATTISSO dans le flot des projets politiques qui naissent chaque jour que Dieu fait. La proposition d'ATTISSO n'apporte rien de nouveau sur l'échiquier politique togolais en terme d'union des forces politiques pour une candidature unique, mais sa particularité réside dans le fait que le prochain candidat puisse venir de partout pas forcément de l'opposition c'est à ce niveau qu'on se pose la question de savoir, pour qui roule Fulbert ATTISSO ? ■

P. Fabrice

Société : Les deux poissons braisés qui nous ont séparés

Comme tous les jeunes de mon âge, il est superflu de préciser que même marié et père de trois ans enfants, il m'arrivait parfois, quatre ou six fois dans l'année, de me détourner du lit conjugal pour une aventure passagère avec ces nombreuses loméennes qui déambulent sans raison apparente sur les rues la nuit tombée. A peine rentré de boulot ce vendredi soir, je pris une douche rapide puis m'habillai en tenue décontracté avant de m'excuser auprès de ma jeune et belle épouse avant de prendre la route. J'avais prétendue que je devais me rendre à une réunion avec des amis et pour cela je refusai aussi à mon fils aîné, mon ombre du week-end, de me suivre car il s'agissait bien d'une réunion de travail. Au fond de moi, j'étais peiné de lui refuser ce tour qui nous procurait à tous les deux du plaisir, mais il fallait que je prenne mon pied de temps à autre, me rincer les yeux comme on dit souvent et si possible m'offrir du bon temps avec une de ses nombreuses filles « canons » qui peuplent les nuits de Lomé. De ma banlieue, je me dirigeai droit vers le centre ville. Au carrefour d'Atikoumé, je rencontrai déjà, une première proie. Une jeune fille bien taillée dans un jeans trois quart avec un haut vert qui mettait en valeur sa poitrine qui semblait ferme et dure. Elle attendait au bord de la route. A ce moment j'eus envie de devenir un taxi et de me retrouver sur son côté. Je serai capable de lui offrir gratuitement son trajet même en tarif de location. Lorsque je la dépassai, je me rendis compte à quel point elle était belle et simple comme je les aime. Pas d'extravagance dans le maquillage, une coiffure, plutôt un tissage qui lui allait bien et qui lui permettait de larguer une longue et belle mèche derrière elle. Dans mon rétroviseur qui m'éloignait d'elle, j'ai pu constater qu'elle n'arrêtait aucun taxi. Je me dis donc qu'elle attendait quelqu'un. Jamais une fille n'a eu autant d'influence sur moi, ou était-ce peut-être l'envie de me taper une fille ce soir qui me mettait dans cet état second. C'est vrai que je n'étais plus moi-même et que j'étais prêt à tout donner

pour faire connaissance avec cette beauté qui correspondait, du moins à distance au profil de filles qui me faisaient de l'effet. J'étais déjà au niveau de l'Hôtel Todman, l'esprit toujours rempli de cette belle fille au dessus vert, quand je décidai brusquement de faire demi-tour pour tenter ma chance. Dans mon brusque virage à droite, j'ai failli renverser un conducteur de taxi moto qui tentait imprudemment un dépassement. Celui-ci ne m'a pas raté avec des insultes et insanités auxquelles je ne prêtais finalement aucune intention, j'étais pressé car je craignais de ne plus retrouver la fille. C'était l'heure de grand trafic et la circulation était lourde dans l'autre sens. Cinq minutes après, j'étais à quelques mètres de la fille. Et c'est juste devant moi qu'un taxi moto est venu s'arrêter près d'elle. Elle s'apprêtait à monter quand, je klaxonnai avant de lui faire un geste de la main d'attendre. Elle se retourna d'abord pour voir si c'était à une autre personne que je faisais la main. Puisque j'insistais, elle demanda au conducteur d'attendre. Elle pensa d'abord qu'on se connaissait avant de constater avec mes premières hésitation que je n'étais qu'un de ces audacieux dragueur qui emportait tout sur son passage et cela je le comprendrai bien plus tard. Avant de proposer de la déposer à sa destination, je cru devoir jouer la carte de l'apaisement et du mec sympa avec le taxi moto à qui je voulais pour ainsi dire faire perdre de l'argent. De ma poche je sortis donc une pièce de 500 F cfa en guise de dédommagement au conducteur qui me sourit et me remercia d'un air amusé. « L'homme est capable de tout pour une femme » devait-il se dire en enfourchant à nouveau sa métallique monture.

Dès qu'elle s'installa à côté de moi dans la cabine, je puis me rendre compte à quel point elle était séduisante. Elle paraissait plus jeune, dans la vingtaine, l'âge auquel, les femmes avaient envie de vite grandir. J'étais d'une quinzaine d'années son aîné et me disais que cela était raisonnable. Elle s'appelait Aude, était dans la haute couture

et courait chez une cousine pour charger une importante commission. Elle me remercia pour mon amabilité et me demanda ce que je faisais dans la vie. Je ne vous le dirai pas pour éviter que ma femme apprenne cette histoire un jour.

Aude était très décontractée, me parlait comme si nous étions de vieilles connaissances. Elle me fera remarquer sans gêne qu'elle n'avait pas envie de manger à la maison ce soir. Quelle coïncidence ! Je lui proposai donc que nous pourrions une fois la commission faite aller manger en ville, Chez AKIF, au Festival des Glaces ou tout simplement aller à la sauce piquante africaine et au poulets rôtis de Fifty Fifty. De toute façon, on n'en reparlera une fois de retour de chez sa cousine. Entre temps, nous nous sommes retrouvés devant une modeste maison à Tokoin Soted. Je l'attendais depuis une bonne dizaine de minutes, quand elle apparut finalement avec Rachel, sa cousine qu'elle m'imposa pratiquement pour le restaurant. « J'ai parlé de poulets braisés à ma cousine et elle m'a plutôt conseillé des poissons braisés. Il y a un coin formidable qu'elle va nous faire découvrir. Si ça ne te dérange pas on pourrait aller avec elle. » me lança Aude, légèrement courbée vers moi. J'avais son parfum et le haut de ses seins pratiquement dans la bouche au point où, je n'ai pas su à quel moment j'ai donné mon accord. De toute façon Rachel était déjà dans la voiture avant même que je ne marque mon accord. Financièrement ça pouvait aller, mais pour le principe de m'imposer l'invitation de sa cousine de cette manière, je n'étais pas d'accord et je ne pouvais l'être parce que l'arrivée de cette intruse me bloquait dans mon évolution. Je n'avais pas tort car depuis que les deux filles étaient dans la voiture, les seules fois qu'elles s'adressaient à moi, c'était pour m'indiquer la voie à suivre pour atteindre le lieu saint des poissons braisés. Je sortais peu depuis quelques années et donc tous les nouveaux coins chauds m'étaient totalement inconnus. Avant d'arriver aux poissons, Rachel eut un



coup de fil et dans sa conversation avec son interlocuteur, je l'entendis indiquer le restaurant et demander à son interlocuteur de venir nous rejoindre là bas. Je ne comprenais plus rien à cette histoire et je commençais à me poser de sérieuses questions sur la moralité et les non dits de ce comportement. Nous arrivâmes à la place des poissons braisés au même moment qu'un jeune homme. Ce dernier était à moto et nous reprocha notre lenteur. Il avait l'air jovial et me salua avec une certaine déférence. Aude et Rachel me le présentèrent comme leur cousin. « J'espère que je n'exagère pas » me demanda Aude qui enchaîna aussitôt « si la présence de mon cousin te dérange tu pourras me le dire pour que je lui demande de se retirer. » C'est à ce moment que je compris que j'avais à faire à des arnaqueuses hors pairs. Je me sentis ridicule et me demandais dans quelle galère, je me suis mis. Je voyais déjà la facture s'élever et me disais que je ne serai pas le dindon de cette farce. Aude avait exagéré et il fallait qu'elle récolte les pots cassés. Pour me tirer d'affaire, il fallait que j'appelle Joujou, une amie et une confidente. C'était la seule qui pouvait jouer le rôle que j'imaginai pour me tirer de ce pétrin. De toute façon, je n'avais plus aucune envie de continuer cette tchatch, qui se montrait déjà trop onéreuse dès le départ. Il fallait que je m'échappe à tout prix. ■

*A suivre dans le prochain numéro
Le Briscard*

La Nuit des
Communicateurs
5^e édition

Cette année c'est TOI qui choisis le

JOURNALISTE DE L'ANNÉE

1
Dimas
Dzikodo

2
Ferdinand
Ayifé

3
Fulbert
Atfisso

4
Jean Paul Agboh
Ahouéléte

5
Fabrice
Pétchézi

Le vote commence le 10 octobre

Tél.: 91 44 15 56

QU'EST-CE QUE NOUS VOUS RESERVONS POUR LA FIN DE L'ANNEE



Tellement d'agréables surprises à une seule condition. Si vous devenez un client de TOGO TELECOM, vous êtes sûr de passer une fin d'année tranquille et pour cause...

En fin d'année, vous avez tendance à dépenser beaucoup et c'est normal : les fêtes de fin d'année, la famille, les cadeaux, les amis, les réconciliations, etc. Bref c'est le moment où vous utilisez encore

plus votre téléphone et votre connexion Internet. Et à chaque fois, quand vient l'heure des bilans en janvier, vous vous tenez la tête. Eh bien cette année, cela peut changer si vous faites ceci :

- Achetez un illico à 10 000 F CFA pour **bénéficier de nos réductions hebdomadaires** et des avantages de la promo PREPAID.
- Souscrivez à LAP TOP HELIM et **recevez un ordinateur SAMSUNG neuf** à 15 930 F CFA.
- Tapez la formule **887*1*6#** pour appeler en interurbain au même tarif qu'en appel local et ceci quel que soit l'heure à laquelle vous appelez.

- Tapez la formule **887*1*7#** pour téléphoner gratuitement chaque dimanche de chaque semaine.

- Soyez prêts à acquérir le PACK 3XL qui vous permet de partager votre connexion Internet, d'utiliser 2 cartes SIM, de bénéficier en plus d'un Smartphone gratuit, de forfaits Internet offerts sur 6 mois.

Comme vous le voyez, la fin d'année peut changer pour vous. Tout dépend de votre choix. Les commerciaux de TOGO TELECOM sauront vous accueillir avec le sourire. Appelez vite le 112! ■

QUELLE CONNEXION POUR LA RENTREE?



Bientôt la rentrée. Voici la formule pour garantir à vos enfants un avenir brillant en dépensant moins.

Le moment est venu de les plonger dans la connaissance qui sera leur meilleur atout. Un enfant qui s'habitue très tôt à Internet dresse un pont d'or vers un avenir radieux. Voilà pourquoi nous vous offrons le meilleur outil Internet que vous puissiez trouver au Togo : le LAP TOP HEILM.

A 19 000 F CFA/mois, vous offrez un **ordinateur SAMSUNG neuf** à votre enfant, plus une connexion haut débit via la clé HELIM NOMADE pendant 2 ans. En fait, vous investissez déjà pour 2 rentrées au lieu d'une

seule.

Avec cet ordinateur muni des dernières applications nécessaires pour l'instruction de votre enfant, ce dernier peut approfondir ses cours d'anglais, d'histoire, de géographie, de littérature ou de sciences naturelles. Il aura à sa disposition le plus grand répertoire d'exercices de mathématiques, de physique et de chimie.

Vous avez plusieurs enfants? Parfait! **Le routeur HELIM NOMADE WiFi** est à vous. Réviser ensemble devient un jeu d'enfant puisque **5 personnes peuvent se connecter au même moment** grâce à cet outil. Vous pouvez vous connecter en même temps que vos enfants et apprendre ensemble. Non seulement la culture générale n'aura plus de secret pour vous et votre famille, mais vos enfants seront également armés pour entrer dans la vie active.

Pour chaque situation, nous avons une solution. Appelez vite le 112!

APPELEZ LE 112 POUR EN SAVOIR PLUS! ■

Un symposium sur l'évaluation au sein des banques sous régionales de développement et leurs partenaires organisé par la BOAD

« Enjeux de l'évaluation des projets programmes et solutions pour les banques sous-régionales de développement et leurs partenaires » c'est autour de ce sujet que les réflexions ont été menées pendant deux jours du (01er au 02 octobre 2013) par les responsables des banques de développement de l'Afrique de l'ouest.

Les participants issus des banques de développement des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), ont voulu à travers cette rencontre appréhender les avantages d'un système d'évaluation solide ; partager avec les banques multilatérales de développement notamment « Evaluation Coopération Group » (ECG), les expériences que ces

dernières possèdent en matière d'évaluation solide ; encourager la mise en place progressive d'un système d'évaluation solide de projets et de programmes dans les banques de développement sous régionales conformément aux principes de l'ECG.

En se séparant, les participants ont exprimé un désir pressant de mettre en place dans les meilleurs délais un système efficace et solide d'évaluation des projets que leurs institutions bancaires financent. Pour eux, toutes les formes d'évaluation doivent être mises en marche à travers ce nouvel instrument qui sera ainsi instauré au sein des banques. Ils ont à cet effet, pris conscience de la fonction essentielle que joue la phase d'évaluation au regard



Vue de la table d'honneur (à la cérémonie d'ouverture)

de son rôle important dans le mécanisme de financement du développement économique durable. Pour ce faire, le processus pour la mise en œuvre des recommandations issues

des évaluations ; les avantages de l'évaluation pour l'obligation redditionnelle et l'apprentissage puis les enjeux spécifiques auxquels sont confrontées les banques de

développement sous régionales dans la mise en place de leurs propre système d'évaluation sont mieux appréhendés et compris au cours de ce symposium dont la BOAD, la banque d'investissement de développement de l'UEMOA a rassuré mettre en application les recommandations formulées en instituant un système de suivi de celles-ci.

La Banque Mondiale (BM), la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers leur département de l'Evaluation des opérations et l'Independent Evaluation Group (IEG) ont pris une part active à cette rencontre tenue au siège de la BOAD à Lomé. ■

TAKOU John Abalo

Championnat D1 de football La 24e journée s'est jouée malgré la menace des arbitres



La 24e journée du championnat national de football de première division s'est disputée hier sur toute l'étendue du territoire sans un grain de violence. Des doutes avaient plané sur la tenue des matchs programmés car quelques heures avant les différentes rencontres, l'Association nationale des arbitres de football du Togo (ANAFoot) avait rendu public un communiqué dans lequel il elle demandait aux arbitres de ne pas répondre aux désignations sur les matchs de la 24e et 25e journée. Ceci pour protester contre la recrudescence

des violences constatées ces dernières semaines sur les stades de D1 du Togo. Des actes qui mettent en cause très souvent l'intégrité des officiels et des acteurs. L'ANAFoot regrette que les actes de violence continuent malgré les mesures prises il ya seulement quelques jours par les ministres de la sécurité et celui des sports. Mais finalement les arbitres ne mettront pas à exécution leur menace. Les matchs comptant pour la 24e journée se déroulés. Voici d'ailleurs les résultats. ■

PM

Violence dans les stades Le ton de fermeté du ministre de la sécurité loin de décourager les auteurs de troubles

Après le stade de Tchamba suspendu pour cause de violence, deux autres stades viennent de connaître le même sort. Il s'agit du stade de Lavié, et de celui de sokodé. Visiblement les sanctions prévues par la commission de discipline de la FTF sont loin de décourager les auteurs de troubles dans nos stades lors du championnat.

La recrudescence des scènes de violences lors des matchs comptant pour le championnat D1 de football, est devenu préoccupant à tel enseigne que le ministre de la sécurité et son collègue du sport avaient convié les différents acteurs à des échanges afin de mettre fin à cette vague de violence sur les aires de jeu mais nenni. C'était de l'eau versée sur le dos de canard Les violences se sont poursuivies ce week end notamment à Sokodé lors du match Sémassi et AS Douane et dans Lavié à l'issue du face à face Kotoko, Anges de Notse. Plusieurs blessés ont été enregistrés avec des dégâts matériels très importants.

En attendant la décision de la commission de discipline dans ces deux



Le Ministre de la Sécurité, Yark

affaires, on peut tout de suite dire que les sanctions brandies par la Fédération Togolaise de Football à savoir la suspension de stade, est loin de décourager les candidats à la violence sous toutes ses formes dans nos stades. Il faudra que le ton de fermeté adopté par le ministre de la sécurité se traduise dans les faits pour qu'enfin les rencontres de football soient de véritables moments de plaisir et de fête et non des rings de boxe et chasse à l'homme. ■

Paolo Manti



RESERVATION ET FRAIS DE STANDS

Seules les réservations effectuées par signature du formulaire « DEMANDE DE PARTICIPATION » et parvenues au CETEF-LOME avant le 1er novembre 2013 pourront être satisfaites dans la mesure des disponibilités.

Les organisateurs se réservent le droit de déplacer les emplacements en fonction des nécessités sans que ce déplacement donne droit à une indemnité. Les participants sont responsables des dommages causés aux bâtiments, cloisons, tapis, mobiliers, etc. Le coût de la remise en état déterminé par le CETEF-LOME est facturé en sus.

Paiements

Le montant de la participation est intégralement dû dès la signature de la fiche de participation.

Un acompte de 50 % sera payé à la signature de la fiche de participation. A défaut du paiement du solde au plus tard le 1er novembre 2013, les organisateurs pourront résilier de plein droit les engagements.

Le signataire de la fiche de participation reste toutefois redevable de la totalité de son engagement envers les organisateurs.

Tout exposant ayant payé les frais de participation doit exiger un reçu délivré par les organisateurs.

Tous les paiements sont non remboursables et doivent être faits à la caisse du CETEF-LOME contre reçu, ou par virement bancaire sur les comptes ci-après :

ECOBANK-TOGO				
RIB	SWIFT	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE
46	ECOCTGTG	T0055	01702	131410322301
BANQUE TOGOLAISE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BTCI)				
RIB	SWIFT	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE
90	BTCITGTG	TG024	TG024	005907500258

Cession et sous-location

La cession ou la sous-location d'un stand est formellement interdite aux exposants. Toutefois, sous réserve d'approbation par les organisateurs, plusieurs participants peuvent louer ensemble un même espace

CETEF - LOME

BP 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 30 38 48 / 22 35 07 27

Fax:(00228) 22 26 17 54

Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg